

Insertion et maintien dans l'emploi des personnes déficientes visuelles

La diversité des métiers exercés par les personnes déficientes visuelles va bien au-delà des métiers dits traditionnels. Le taux d'emploi restent cependant faibles et la réussite d'une intégration professionnelle est fortement dépendante de la bonne compréhension des conséquences de la déficience visuelle sur l'activité.

OBJECTIFS

- Comprendre les situations de handicap visuel dans l'emploi
- Préparer le collectif de travail à l'accueil d'un collaborateur handicapé.

PUBLIC

- Chargé de Mission handicap, responsable RH, Service de médecine du travail.

INTERVENANTS

Orthoptiste, ergonome, experts en informatique adapté

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique
- Présentation de matériel et mise en situation

CONTENU

Handicap Visuel et emploi

- Déficience visuelle et conséquences fonctionnelles
- Les compensations sensorielles
- Les outils de compensation
- Les personnes déficientes visuelles et l'emploi

Les outils de compensation et l'adaptation du poste de travail

- Présentation des outils de basse-vision
- Présentation lecteur d'écran + plage braille ou bloc-note
- L'accessibilité numérique.



DATE

Sur demande



DURÉE

1 jour



LIEU

**Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)
Formation sur site à la demande**



COÛT

Groupe sur devis



CONTACT

**Access Formation
6 rue Gager-Gabillot
75015 Paris**

Tél. : 01 44 42 91 95

secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Possibilités
de sessions en
région

